

MAIRIE DE BAYONVILLERS

2, rte d'Harbonnières

80170 Bayonvillers

Tél. /fax : 03.22.85.84.14

mairiedebayonvillers@wanadoo.fr



HORAIRES DE PERMANENCE :

- **Mardi de 15 h à 16 h 45**
- **Vendredi de 17 h 30 à 19 h**

CONVOCATION

Bayonvillers, le 20/03/2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 26 mars 2026 à 20 heures

Salle de la Mairie

L'ordre du jour sera le suivant :

- Fonctionnement des assemblées : désignation des commissions,
- Désignation des représentants : désignations des conseillers au sein des commissions,
- Fonctionnement des assemblées : Délégations consenties au maire par le conseil municipal
- Désignation des représentants : désignation des délégués SIEP du Santerre,
- Délégation de signature du Maire,
- Exercice des mandats locaux : indemnités aux élus,
- Urbanisme - Demande de délégation de l'exercice du droit de préemption urbain par la commune de Bayonvillers auprès de la communauté de communes TERRE DE PICARDIE,
- Urbanisme – Adhésion au service application du droit des sols du PETR cœur des Hauts de France,
- Ressources humaines – renouvellement du poste d'adjoint technique,
- Questions diverses.

Dans le cadre de la préparation de cette réunion de conseil, une note de synthèse vous sera transmise dans les jours à venir. Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Xavier PALPIED

